

Barème des Honoraires *

HONORAIRES DE NEGOCIATION / TRANSACTION	MONTANT H.T.
Mandat de Vente – Fonds de Commerce	5 % avec un minimum de 5 000 € H.T.
Mandat de Recherche	5 % avec un minimum de 5 000 € H.T.
Mandat de Vente – Droits Sociaux Cession des titres de fonds de commerce	5 % avec un minimum de 5 000 € H.T.

* Honoraires à la charge des acquéreurs payables le jour de l'acte définitif

* Taux de TVA applicable : 20% en vigueur au 1^{er} Janvier 2014